

Conditions générales de vente S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L.

Toutes nos livraisons sont soumises aux conditions générales de vente stipulées ci-après. Chaque dérogation devra être faite par écrit et acceptée expressément par notre société.

1. Le vendeur est S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L., l'acheteur est le client.
2. Chaque commande implique d'office l'acceptation par le client de nos conditions générales de vente ainsi que la négation de ses propres conditions générales de vente et d'achat, sauf dispositions contraire et expresses du vendeur.
3. Le délai de livraison convenu est donné à titre purement indicatif et ne constitue nullement un engagement ferme. L'acheteur ne peut en aucun cas faire valoir un droit de dédommagement ou exiger l'interruption ou la cessation d'un accord dans le cas où un délai ne serait pas respecté.
4. Le vendeur se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles, ainsi que les factures pour ses livraisons.
5. Les marchandises sont toujours transportées aux risques et périls et à la charge de l'acheteur, peu importe qui a effectué le transport et par qui il a été demandé. Les frais supplémentaires d'envoi express sont également toujours à charge de l'acheteur. La livraison est sujette au tarif courant.
6. Sauf dispositions contractuelles contraires, les factures sont payables au comptant à Ternat dans les 30 jours de la date de facturation, à condition que notre société donne son accord. Chèques, traites ou autres moyens de paiement sont uniquement payables à Ternat et n'entraînent pas de novations.
7. Les conventions prises avec nos représentants ne sont valables qu'après approbation de notre part. Nos représentants ne sont compétents, ni pour encaisser des paiements, ni pour délivrer des reçus.
8. Pour être valable toute réclamation devra être faite par pli recommandé à la poste dans les 8 jours qui suivent la livraison, à défaut de ces conditions, elle sera considérée comme nulle et non-avenue.
9. L'envoi de la facture vaut mise en demeure en bonne et due forme. En cas de non paiement à l'échéance, le solde restant dû ainsi qu'un intérêt de 12% l'an seront de pleins droit immédiatement exigibles dans leur totalité, sans mise en demeure préalable. Le vendeur sera en droit de réclamer une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% avec un minimum de 36€, expressément convenue entre les parties et en application des articles 1152 et 1229 du code civil.
10. En dérogation de l'article 1583 cc S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. reste propriétaire jusqu'au jour du paiement total principal et/ou intérêts et/ou indemnité forfaitaire. Par la présente l'acheteur fait cession au vendeur de toutes sommes qui lui seraient redevables par des tiers. L'acheteur décharge le vendeur de toute formalité de signification et supportera les frais éventuels y afférents. En plus, l'acheteur autorise le vendeur à reprendre le matériel à n'importe quel moment et quelques soit le lieu où il se trouve. Au besoin, l'acheteur autorise le vendeur à pénétrer dans les lieux qu'il occupe.
11. Le fait pour l'acheteur de ne pas avoir reçu nos conditions générales dans sa langue maternelle, ne le dispense nullement de leur application.
12. Toutes les transactions seront établies à l'avantage de S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L.
13. Le vendeur vous concède le droit non exclusif d'utiliser une copie du logiciel.
14. Ce droit d'utilisation oblige le client et les tiers autorisés, dans ce droit d'utilisation :
 - a. Le terme « utilisateur » indique le client ou un tiers autorisé ; et
 - b. Le terme « utilisation » indique la sauvegarde, le chargement, l'installation, l'exécution ou l'affichage du logiciel.
15. Le client ne pourra faire des copies ou adaptations du logiciel que pour archivage, sauvegarde, identification d'erreur logicielle ou remplacement d'un support endommagé. Toute copie doit porter les mêmes mentions de propriété intellectuelle de l'éditeur.
16. Ce droit d'utilisation ne comprend pas le droit de mise à jour ou autres améliorations. Cependant, ce droit s'applique aux mises à jour ou améliorations apportées par le vendeur. Le vendeur se réserve le droit de demander un droit d'utilisation supplémentaire ou frais d'utilisation du logiciel sur un ordinateur, microprocesseur ou carte-contrôleur actualisés.
17. Ce droit d'utilisation ne confère aucun titre ou propriété du logiciel, ni de droits associés au code source ou à toutes propriétés intellectuelles de « S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. » ou de ses partenaires ou fournisseurs. Ce droit d'utilisation ne confère aucun droit de propriété du logiciel.
18. Le client n'est pas autorisé à décompiler, désassembler, altérer le logiciel, ou à procéder à son ingénierie inverse sans le consentement par écrit de l'éditeur indépendamment de la loi en usage. A la demande, le client devra fournir à « S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. » des informations détaillées concernant le désassemblage, la décompilation, l'altération ou le processus d'ingénierie inverse.
19. Le présent logiciel et le droit de l'utiliser ne peuvent être cédés à un tiers qu'après acceptation par écrit de « S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. » et du paiement de tout frais de transfert. Le tiers doit accepter par écrit les termes de ce droit. Le client s'engage à transmettre toutes les copies du Logiciel au tiers auquel « S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. » a autorisé le transfert du droit d'utilisation. Le droit d'utilisation du client s'arrête immédiatement après le transfert. Toutes les conditions de ce droit sont liées à tout bénéficiaire éventuel.
20. Un fournisseur du logiciel, indépendant de « S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. », peut protéger ses droits du logiciel contre toute violation de ce droit d'utilisation y compris tous les infractions contre le copyright du fournisseur indépendant.
21. Notre matériel est garanti 1 an pièce et main d'oeuvre date facture, avec retour marchandise à notre atelier à charge du client. La restauration du système informatique (programme, données, ... sera toujours à charge du client).
22. Le client ne pourra en aucun cas réclamer de dommages et intérêts à « S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. ».
23. Le recours à la garantie ne permet pas de retarder l'échéance du paiement.
24. « S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. » se réserve le droit de résilier ce droit en cas de violation d'une de ses dispositions. Dans ce cas, le client devra retourner toutes les copies du produit à « S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. » ou, avec le consentement de « S.R.D. INFORMATIQUE S.P.R.L. », de détruire toutes les copies du produit. Ceci s'applique aussi à toutes les copies d'adaptation (à l'exception de parties individuelles de données liées à une base de données).
25. En cas de litige entre parties, il a expressément été convenu d'attribuer la compétence exclusive aux tribunaux de Liège, aussi bien pour des transactions nationales qu'internationales.